

Zurich/Lugano/Lausanne, le 28 novembre 2013

5 ans après l'adoption de la Loi sur les stupéfiants : des mesures efficaces encore trop peu appliquées

Le 30 novembre 2008, la population suisse acceptait la nouvelle loi sur les stupéfiants par 68% des votants. 5 ans après, le débat sur les drogues reste vif dans certaines régions de Suisse où des problèmes demeurent. La coalition pour la LStup rappelle qu'il existe des solutions qui ont fait leurs preuves, comme la prescription médicale d'héroïne ou les espaces sécurisés de consommation. Nous invitons les autorités à se saisir de ces outils pour répondre aux difficultés soulevées par la consommation de drogues illégales. Sur le terrain, il s'agit aussi de renforcer autant que possible la collaboration entre la police et les services socio-sanitaires.

Dans les années 90, la Suisse a appris à mieux gérer les problèmes liés à la toxicomanie, par un équilibre entre des mesures d'ordre public, d'accompagnement social et de santé publique. Ce modèle, connu sous le nom de « politique des 4 piliers » a finalement été accepté par le peuple le 30 novembre 2008 par 68% des votants. Au cœur de ce système se trouve la collaboration entre les acteurs, notamment entre la police et les services socio-sanitaires. En effet, la mise en œuvre de mesures qui peuvent apparaître comme contradictoires demandent une coordination serrée entre les acteurs pour que cette politique déploie tous ces effets bénéfiques, comme le montre l'exemple de la ville de Bern qui a été présenté lors de la conférence de presse. Cette dimension de la coordination se doit donc d'être maintenue et doit continuer à faire l'objet d'une attention soutenue de la part des pouvoirs publics.

Plus récemment, plusieurs prestations ont subi des réductions budgétaires importantes et la pression pour la diminution des investissements en la matière reste grande. Cependant, il ne faut pas oublier que les problèmes liés aux drogues restent complexes et ont potentiellement un impact fort sur l'espace public, la santé et la sécurité. Il demeure donc fondamental de maintenir des ressources allouées à ces services pour éviter que des crises sur la drogue surviennent à nouveau. Il est par ailleurs indispensable que la spécificité des problèmes de dépendance soit reconnue et qu'ils puissent être traités dans leur globalité.

La politique des 4 piliers inclut quatre types de mesures complémentaires : la prévention, la répression, le traitement et la réduction des risques. Ce dernier pilier englobe toutes les mesures qui visent à encadrer la consommation de substances pour limiter les dommages pour les usagers et le voisinage (échanges de seringues stériles, lutte contre le VIH et l'HepC, locaux d'injection, etc.). 5 ans après l'adoption de la LStup qui donne enfin une base légale à ce type de mesures, une forte disparité régionale entre elles demeure. Au vu des débats récurrents sur la place des personnes toxicomanes dans les centres urbains, il serait souhaitable de continuer à développer ces services où des problèmes subsistent. Dans le même ordre d'idée, il conviendrait aussi de réfléchir à une meilleure accessibilité des traitements avec prescription d'héroïne, en termes géographiques et en termes de seuil d'accès. 20 ans après leur mise en place, ils confirment en effet leur efficacité thérapeutique et leur fort impact sur la réduction de la criminalité.

Contacts :

Allemand : Petra Baumberger, secrétaire générale, Fachverband Sucht, 079 384 66 83

Français : Jean-Félix Savary, secrétaire général, GREA, 079 345 73 19

Italien : Jann Schumacher, président, Ticino Addiction, 091 936 00 40